

**Atelier « Les habitants se mobilisent pour la place Voltaire »**Troisième réunion : Vendredi 28 avril 2017

---

La Place Voltaire est un lieu emblématique du centre-ville d'Ivry, et pourtant aujourd'hui elle semble déperir. A l'initiative de l'amicale des locataires CNL, les habitants du quartier se mobilisent pour rêver ensemble une place plus vivante, lieu de vie et d'échanges où il ferait bon se promener.

Suite à deux rencontres, le 20 mars et le 18 avril 2017, une soixantaine d'habitants du quartier se sont mobilisés pour revendiquer entre autres l'installation d'un espace de vie sociale dans la salle Voltaire, tenu par des travailleurs sociaux, afin d'animer la vie de quartier et d'accompagner les riverains dans l'accès à leurs droits.

La réunion du vendredi 28 avril a réuni une cinquantaine d'habitants de 18h30 à 20h30, en présence de M. Medhi Mokrani, maire adjoint en charge de la Jeunesse et de la politique sociale et solidaire, de Mme Fabienne Oudart, conseillère municipale, de M. Nicolas Strauss, responsable du service Vie des quartiers, et de Mme Alice Groux, référente du quartier Centre-ville. M. Atef Rhouma, maire adjoint en charge du quartier Centre-ville, n'a pas pu être présent et s'en excuse.

Lors de cette troisième réunion, les habitants attendent une réponse des élus : « On ne demande pas à ce qu'on nous ouvre la salle demain. [...] Nous ne voulons pas d'une salle avec un baby-foot et des cannettes de coca dans le frigo : ce que nous voulons construire avec vous c'est un véritable projet social pour le quartier. Est-ce que ce projet vous parle ? Seriez-vous prêt à le défendre ? ». Un autre intervient : « Nous avons besoin de savoir qu'il y a un espoir d'aboutir à quelque chose pour qu'on s'investisse à fond. Sinon à quoi bon ? ».

M. Mokrani répond en expliquant que le conseil municipal a voté la création de quatre maisons municipales de quartier agréées centre social sur le mandat. Cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura jamais d'autres, mais que les moyens financiers ne sont pas prévus. Le budget 2017 vient par ailleurs d'être voté, donc aucun nouveau projet de grande ampleur ne pourra être financé avant 2018. Pour pouvoir développer rapidement quatre centres sociaux et couvrir tout le territoire de la commune, la ville d'Ivry a choisi d'en faire des structures municipales, alors que dans d'autres villes comme Vitry les centres sociaux sont associatifs et donc issus d'initiatives citoyennes. La question du rayonnement des centres sociaux en dehors du quartier où ils sont implantés ne se pose pas seulement au centre-ville.

Les habitants de Voltaire sont fermes : « Nous ne voulons plus entendre parler de Gagarine : ils ont leurs problèmes et nous avons les nôtres ! » et « Chaque quartier défend son quartier ! Nous ne voulons pas attendre qu'un travail soit fait sur toutes les maisons de quartier pour qu'il se passe quelque chose à Voltaire. ». Les habitants de Voltaire, du Liégar, de la cité du parc ou encore de la cité Thorez ont du mal à sortir de chez eux : comment peut-on leur demander d'aller jusqu'à Gagarine ? « Nous comprenons bien que la ville n'a pas pris l'habitude de demander leur avis aux habitants avant d'ouvrir une maison de quartier, mais ici nous voulons justement prendre le temps de construire le projet avec les habitants. On ne demande pas à ce que ça aille vite, on veut des garanties que ça ira au bout. »

M. Mokrani dit qu'il ne peut pas aujourd'hui promettre qu'il y aura un centre social sur la place Voltaire, mais se déclare prêt à l'envisager et à accompagner les habitants dans l'écriture de leur projet. Il souligne que la CAF a des critères assez stricts pour attribuer ses financements : il faut avoir déjà commencé à engager des actions sur le quartier, avoir réalisé un diagnostic, ciblé les besoins et les actions à mettre en œuvre pour y répondre, chiffré les coûts, etc. pour être crédibles. L'ouverture de cette cinquième structure serait une réorientation de la politique municipale et devra donc être soumise au vote du conseil : « Je ne peux pas vous dire qu'on va forcément réussir ».

Nicolas Strauss, responsable du service Vie des Quartiers, indique que son service peut accompagner les habitants dans la construction du projet : aider à écrire le diagnostic, à décider d'objectifs prioritaires, à monter une association, organiser les rencontres avec la CAF, chercher d'autres sources de financement, etc.

De premiers éléments de diagnostic sur le quartier commencent alors à être avancés par la salle.

• Les **problèmes** du quartier Voltaire sont :

- Chacun vit sa vie dans son coin, il n'y a pas de rencontres ni de solidarité. Les gens ne veulent pas se mélanger... ou peut-être sont-ils timides ?

Ex : Le Hublot, association qui expose une œuvre d'art par semaine dans la vitrine de la salle Voltaire, en organisant un vernissage chaque vendredi soir. Une partie des occupants de la place ne se sent « pas invité » à ces événements.

- Il n'y a pas de vie de quartier. Ex : brocantes, fêtes de quartier.

- Sentiment d'abandon de la population de la part de la municipalité et des associations

- Difficultés financières des familles qui vivent ici. « Les détrences sociales sont invisibles ».

- Les jeunes n'ont rien à faire, s'ennuient et peuvent mal tourner.

- Il n'y a pas de lieux de rencontre : seulement deux bancs sur toute la place.

- Les vitres de la salle Voltaire sont occultées, ce qui nuit à la visibilité des initiatives citoyennes qui y ont lieu.

- Quand les jeunes font un barbecue, la police vient les importuner, alors que quand ils sont accompagnés de riverains comme M. Paris Clavel il n'y a pas de problèmes : « On ne vit pas dans le même monde ! ».

• Les **atouts** du quartier Voltaire sont :

- Une très belle place, méconnue mais remarquable, qui pour certains pourra un jour accueillir de nombreuses activités et beaucoup de visiteurs, telle la place du Tertre ou la place Saint Michel.

- La médiathèque

- Le Hublot, qui est un acquis du quartier et devra perdurer dans le cadre du nouveau projet

- L'association Les Bergers en scène, qui emmène les jeunes en voyage et leur ouvre des possibles.

- La place Voltaire est un lieu de passage et de rencontres, pas seulement d'habitation. La preuve, c'est que certaines personnes présentes aux réunions du comité de quartier n'habitent pas sur la place, et s'intéressent pourtant à la vie de ce quartier.

• **Pistes d'actions** :

- Créer dans le quartier Voltaire un espace de proximité, ouvert de 9h à 22h, qui puisse coordonner toutes les initiatives qui se déroulent dans le quartier. Le local de l'ancien Pole Emploi, situé rue

Gabriel Péri, pourrait par exemple peut-être être utilisé ? Cette structure serait financée en premier lieu par la mairie et par la CAF.

- Commencer à multiplier les initiatives. Construire un centre social associative va prendre du temps, d'ici là on peut commencer à faire des choses. Les uns évoquent un repas de quartier, un autre propose d'organiser un vide-grenier sur la place avec les jeunes pour que l'argent récolté permette d'organiser des sorties ou aille au projet de centre social. Le théâtre de verdure du centre Jeanne Hachette pourrait également servir à organiser des évènements et à lever des fonds pour le projet. Certains soulignent que toutes ces nouvelles initiatives ne doivent pas perdre de vue le projet d'espace de proximité : celui-ci doit être le fil directeur de notre action commune.
- Faire des actions caritatives pour récolter de l'argent pour les familles démunies.
- Réserver la salle Voltaire pour les riverains un jour par semaine, car en passant par le service Partenariat Vie Associative les associations d'habitants doivent aujourd'hui compter un mois et demi de délai de réservation.
- Organiser des rencontres régulières (tous les quinze jours) pour rédiger un projet social avec un pilotage partenarial entre les habitants, la mairie et les associations. Il est important que les réunions soient régulières, car si on laisse passer six mois entre deux rencontres, des rancœurs peuvent s'installer et on ne se dit plus bonjour. Des sous-groupes thématiques pourront se réunir entre deux rencontres bimensuelles pour avancer sur des points précis, décidés en séance plénière.
- Réserver un créneau par semaine au gymnase Joliot Curie pour que les petits puissent jouer au foot
- Rénover le stade de foot de la cité Thorez
- Donner une autorisation de faire des barbecues sur la place Voltaire, dérogeant à l'arrêté interdisant les barbecues dans l'espace public à l'échelle de la ville, comme ça a été fait dans la cité Pierre et Marie Curie
- Organiser de l'aide aux devoirs pour les enfants et des cours de Français pour les allophones
- Les demandes de bancs et de bacs à fleurs pour agrémenter la place Voltaire ne doivent pas être mises en suspens par ce nouveau projet
- Créer une association porteuse du projet

**La prochaine réunion aura lieu le vendredi 12 mai, à 20h30 en salle Voltaire.**

Cette réunion aura lieu en compagnie de la personne chargée de l'analyse des besoins sociaux travaillant au service Action sociale de la Ville, afin qu'elle présente aux habitants présents la situation sociale actuelle du quartier Voltaire. Ces informations serviront de base au projet d'espace de proximité que les habitants vont élaborer avec l'aide du service Vie des Quartiers.

Dans l'attente de la prochaine rencontre, pour toute question sur le comité de quartier vous pouvez contacter Alice Groux, la référente du quartier, au 01 43 90 40 97 ou par mail : [agroux@ivry94.fr](mailto:agroux@ivry94.fr)